Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 39 (2002)
Heft: 1508

Rubrik: Elections vaudoises

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La fin des certitudes

Le paysage politique vaudois sort transformé des résultats des élections cantonales. Reste maintenant à confirmer les tendances du premier tour.

Il fut un temps, pas si lointain, où un conseiller d'Etat, vaudois de surcroît et radical de bien entendu, était une figure autoritaire, respectée, sacrée. Le Panthéon n'était pas parfait : manque de dialogue entre les élus et la population, opacité dans l'exercice du pouvoir, copinage en tous genres. Mais la sacralisation des fonctions politiques protégeait les conseillers d'Etat qui pouvaient ainsi se payer le luxe de prendre des décisions impopulaires. Aujourd'hui, il n'y a plus que Pascal Couchepin, non soumis à la sanction des urnes, pour revendiquer de ne pas être aimé.

Car une chose est maintenant sûre dans le canton de Vaud. La fonction ne protège plus des coups de crayon. Francine Jeanprêtre, à la tête d'un département difficile, a engagé des réformes importantes, pris des décisions courageuses, qui donneront vraisemblablement des effets positifs dans les prochaines années. Les élections arrivent trop tôt pour qu'elle puisse engranger les fruits du travail accompli. Elle est cruellement sanctionnée. Morale de cette triste histoire à graver dans la tête des futurs conseillers d'Etat : pour vivre heureux, vivre caché et refuser tout département exposé (qui voudrait aujourd'hui du Département de la formation et de la jeunesse?).

La sanction des urnes a été tout aussi cruelle au Grand Conseil : tout comme il ne suffit plus d'être sortant pour être réinstallé dans ses fonctions, il ne suffit plus d'être secrétaire ou président de parti pour assurer une élection.

Les élections vaudoises de ce week-end ont donc ébranlé les certitudes, des élus comme des grands partis politiques. La déconfiture du parti radical, l'affaiblissement du parti libéral, le maintien des socialistes, le renforcement des Verts et de l'UDC dessinent de nouvelles partitions. Cette recomposition est le résultat de choix populaires apparemment contradictoires : un vote clairement protestataire et la volonté d'un rééquilibrage. Le vote protestataire explique la défaite cuisante des radicaux au profit de l'Union démocratique du centre. Et la volonté de recentrage manifestée par les Vaudois vise à redonner aux autorités politiques les moyens de gouverner. En ce sens-là, les Verts ont incarné cette politique d'apaisement des fronts, le dépassement des conflits, l'objectif, impératif, du consensus.

Les Vaudois doivent maintenant confirmer au second tour ce qu'ils ont manifesté au premier : donner une nouvelle composition au Conseil d'Etat vaudois qui permettra à la fois d'équilibrer les forces politiques et de dépasser les mécontentements. *gs*

Petits jeux sur le site de *24 Heures*

On n'en est pas encore aux élections virtuelles, mais le réseau des réseaux fonctionne déjà comme antichambre des bureaux de vote.

A l'occasion des élections cantonales cette fois, le site de *24 Heures* offrait à nouveau aux navigateurs la possibilité de se prononcer via Internet. En l'occurrence, il s'agissait de désigner leur candidat-e favori-te au Conseil d'Etat vaudois parmi les quatorze personnes lancées dans la course au Château.

Ouvert un mois avant le premier tour réel, le «scrutin» affichait pendant les trois premières semaines, avec 100 et 300 votants par jour, le même ordre de préférence: Anne-Catherine Lyon et Philippe Biéler largement en tête, Francine Jeanprêtre en septième position, les libéraux et Jean-Claude Mermoud lâchés. Manifestement, on n'a pas le loisir de surfer dans les districts ruraux.

Puis, Pierre Chiffelle, qui talonnait le duo de tête depuis le début, s'est installé en tête de tout le peloton dès le 22 février, suite sans doute à une première action concertée.

Mais c'est vers le milieu de la dernière semaine que la participation a fait un bond, passant en deux jours de 4000 à plus de 8000 suffrages. Du coup, le Vert Philippe Biéler, réputé dangereux, plonge non seulement derrière les radicaux Pascal Broulis et Jacqueline Maurer, «élus» dès le début, mais aussi derrière M^{mes} et MM. Jeanprêtre, Golaz, Rochat et Amstein, tandis que Zisyadis s'efface à moins de 4% des favoris, tout juste au-dessus de Ted Robert et de... Jean-Claude Mermoud.

Cette manipulation massive de dernière heure n'a évidemment rien changé dans la réalité. Elle a simplement montré qu'un minimum d'habileté informatique permettait de voter des dizaines de fois, ce dont certains ne semblent pas s'être privés dans les deux nuits du mercredi 27 et du jeudi 28 février dernier.

Question en forme de conclusion: pourquoi les résultats du sondage organisé par *24 Heures* n'ont-ils pas paru dans «Le grand quotidien vaudois»? *yj*